

INTEGRAS

Fachverband Sozial- und Sonderpädagogik
Association professionnelle pour l'éducation
sociale et la pédagogie spécialisée

PACH Pflege- und
Adoptivkinder
Schweiz



Forum suisse pour la protection de l'enfance et de la jeunesse

Concepts d'autorisation et de
surveillance dans le domaine du
placement extra-familial (institutions
et familles d'accueil)

Colloque spécialisé le 2 juin 2022

Le Forum suisse pour la protection de l'enfance et de la jeunesse propose des discussions sur des thèmes actuels de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit en particulier de mettre l'accent sur les recommandations de la CDAS/COPMA. Ensemble, nous voulons les éclairer plus en détail, présenter des exemples de bonnes pratiques dans les cantons et contribuer ainsi à les pérenniser dans la pratique. Les résultats de la recherche seront également présentés, pour autant qu'ils soient disponibles. Les différents spécialistes auront la possibilité d'en contact les uns avec les autres et de traiter les thèmes sous différentes perspectives.

Les cantons sont responsables de la mise en œuvre des dispositions légales relatives à l'autorisation et à la surveillance des placements extrafamiliaux. Ils peuvent aller au-delà de l'OPEE. Les procédures de surveillance des institutions de protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des familles d'accueil et des DAF ont pour but de garantir la protection de l'enfant. En raison de la mise en œuvre fédérale, les cantons ont des conceptions différentes quant à l'instance de surveillance et à son rôle. La CDAS et la COPMA recommandent, d'une part, de regrouper les tâches auprès d'un seul service et, d'autre part, d'élaborer et de développer des directives et des instruments cantonaux concernant la surveillance des familles d'accueil, des institutions et des DAF. En outre, la satisfaction des enfants placés doit désor-

mais être enregistrée dans le cadre de la surveillance.

Nous souhaitons vous présenter les concepts d'autorisation et de surveillance des cantons du Tessin, de Zurich, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et de Genève. Quels sont les instruments à disposition ? Qu'est-ce qui a fait ses preuves ? Comment se présente notamment la surveillance des enfants placés chez des proches ? Dans quelle mesure la satisfaction des enfants placés est-elle contrôlée ? L'application des Standards Quality4children est-elle exigée et contrôlée en tant que critère de qualité ? Où les cantons voient-ils encore un besoin d'agir ? Et quels conseils et souhaits les Care Leaver adressent-ils aux concepts d'autorisation et de surveillance ?

Le colloque s'adresse aux professionnels de la protection de l'enfance et de la jeunesse, aux curateurs et curatrices, aux autorités cantonales, aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, aux Care Leaver et à toute personne intéressée.

**Participez
à la
discussion !**

9.15h	Arrivé et Café	
9.30h	Accueil	Gabriele E. Rauser/ Karin Meierhofer
9.35h	Mots de bienvenue	Prof. Dr. Thomas Gabriel ZHAW, Directeur de l'Institut pour l'enfance, la jeunesse et la famille
9.50 – 10.30h	Canton d'AR	Christiane Peelen Spécialiste institutions, Office des affaires sociales Ruth Bartolamai-Angster Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, service d'évaluation des familles d'accueil
10.30 – 11.00h	Pause de Café	
11.00 – 11.40h	Canton de GE	Stéphane Montfort, directeur adjoint de l'office de l'enfance et de la jeunesse Stefania Desiderio, directrice du pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance Sophia Procofieff, cheffe de service du service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement
11.40 – 12.20h	Canton de ZH	Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle Marco Suter, Directeur des familles d'accueil, aides complémentaires à l'éducation Armin Malär, Collaborateur Département des institutions
12.30 – 14.00h	Repas de Midi	

14.00 – 14.40h	Canton du Tessin	Marco Galli, chef Office des familles et des jeunes (UFaG) Giulia Foletti, inspectrice socioéducative (UFaG) Sabina Beffa, Cheffe Office de l'aide et de la protection (UAP) Pamela Grassi, cheffe du service des placements familiaux et des adoptions
14.40 – 15.00h	Que peut dire EQUALS sur la satisfaction des enfants placés ?	EQUALS Nils Jenkel, lic. phil. Psychologue
15.00 – 15.15h	Pause de Café	
15.15 – 15.45h	Les standards Quality4- Children comme point de départ pour les con- cepts de surveillance	Clara Bombach IG Quality4Children
15.45 – 16.15h	Impulsions pour l'autori- sation et la surveillance des Care Leaver	Lou Kistler Experte d'expérience Fondation Cequality
16.15h	Fin	Integras et PACH

**S'inscrire
maintenant !**

Forum suisse pour la protection de l'enfance et de la jeunesse

Concepts d'autorisation et de surveillance dans le domaine du placement extra-familial (institutions et familles d'accueil)

Organisation

Le colloque aura lieu à l'Hôtel Bern à Berne et se déroulera en allemand et en français. Une traduction simultanée est assurée.

Prix du colloque

Prix normal: CHF 220.-

Membres Integras/PACH: CHF 160.-

Anciens enfants placés (adultes), étudiant.e.s: CHF 80.-

Enfants placés: gratuit

La facture est envoyée après l'inscription.

Modération

Gabriele E. Rauser, Directrice Integras
Karin Meierhofer, Directrice PACH

Date et heure

2 juin 2022, 9.30-16.15 h

Inscription

(Délai d'inscription: 12 mai 2022)



Integras

Association professionnelle
pour l'éducation sociale
et la pédagogie spécialisée

Pfingstweidstrasse 16

8005 Zürich

integras@integras.ch

T +41 44 201 15 00

PACH Pflege- und Adoptivkinder Schweiz

Pfingstweidstrasse 16

8005 Zürich

info@pa-ch.ch

T +41 44 205 50 40

